



objets jeter ou donner au heritier sans inventaire

Par **vali6200**, le **05/04/2012** à **21:24**

mes freres et une soeur refuse qu'il soit fait un inventaire pour le mobilier de ma mere alors que celui ci a ete demander par lettre recommander au notaire. je viens de les informés que j'ai des photos du materiels de notre pere decédé. alors ils m'insulte et cris au scandale. que j'avais pas le droit de faire des photos .ces photos servent plus les interets de tous mais aussi de mon frere qui est handicaper et sous tutelle donc ne peu se defendre. ma mere a jeter ou donner certaines des choses a mon pere alors que le notaire avais bien dit que rien ne doit bouger. je pense qu'ils ont deja recuperer certaines choses et c'est pour sa qu'ils refusent l'inventaire que puis-je faire????